

## Constitution fribourgeoise

# Pas se tromper d'époque

Une fois n'est pas coutume, avouons une évolution personnelle. Cette campagne de la Constitution fribourgeoise, nous l'avons abordée avec un certain scepticisme. La coloration gauche-droite des débats de la Constituante, les «bons sentiments» que dégageait le texte avaient distillé le doute sur cette nouvelle charte. Le projet se tenait éloigné de la Constitution rêvée: sobre, efficace, capable de vieillir comme un bon bordeaux.

Pourtant, cette nouvelle Constitution fribourgeoise est bien de son temps, riche de coquilles vides qui sont les fruits du nécessaire consensus... Raison suffisante pour la refuser? Les arguments utilisés par certains opposants ont fini par nous convaincre du contraire. Car on ne peut pas user de n'importe quels arguments pour s'opposer à un objet. On ne peut pas agiter l'épouvantail de chiffres aléatoires pour effrayer le peuple soucieux d'équilibre budgétaire.

La lecture attentive de cette charte laisse apparaître un cadre constitutionnel satisfaisant. Avec quelques innovations marquantes, dont les principales sont le Conseil de la magistrature et l'assurance maternité. Renvoyer la Constituante à ses études, c'est agiter une bouteille d'encre. Les débats, influencés par le climat ambiant, risquent de s'engluer dans de stériles discussions, incapables de transcender l'expérience passée, paralysés devant la perspective de faire du neuf avec du vieux.

Il s'agit, surtout, de ne pas se tromper d'époque.

En élisant une Constituante, le peuple empruntait une voie démocratique et pluraliste pour régénérer le lien qui rassemble la communauté cantonale. Voie difficile, tant le consensus est exigeant. Or, dans cette période de bipolarisation forcenée, certains opposants rêvent d'un temps où leur parti respectif faisait la pluie constitutionnelle et le beau temps législatif. Ce temps-là appartient au passé.

La proposition faite ce 16 mai au peuple fribourgeois est une solution acceptable.

Il reviendra au Grand Conseil, qu'on ne peut soupçonner d'être dispendieux, d'établir les lois, de veiller à ce que les innovations les plus sociales ne soient pas socialement insupportables. Le peuple aura de toute façon toujours le dernier mot.